

Table des matières

- 3** La CSQ au service des personnes
- 3** Fédérations, regroupements et syndicats
- 4** Les fédérations de la CSQ
- 5** Le syndicat la cellule de base
- 5** Des structures politiques de participation
- 7** Le Conseil exécutif de la CSQ
- 8** Comités et réseaux
- 9** La cotisation
- 10** Un peu d'histoire
- 11** Les services à la CSQ
- 13** Le logo de la CSQ
- 14** Pour un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique : les Établissements verts Brundtland (EVB)
- 14** Le Fonds de solidarité internationale
- 14** Équita - Commerce équitable OXFAM-Québec/CSQ
- 15** Les protections RésAut CSQ
- 15** La Fondation Monique Fitz-Back sur l'éducation au développement durable
- 16** Publications de la Centrale
- 16** www.csq.qc.net : un portail Internet adapté aux particularités et aux intérêts des syndicats affiliés
- 17** Le Centre multimédia de la CSQ
- 17** La librairie en ligne de la CSQ
- 17** Articles promotionnels
- 18** Nos partenaires
- 22** Pour se syndiquer à la CSQ



En mouvement avec son temps

Présente sur l'ensemble du territoire québécois, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats représentant près de 200 000 membres, dont 75 % environ sont des femmes.

Les membres de la CSQ œuvrent principalement dans les secteurs de l'éducation, des services de garde, de la santé et des services sociaux de même que dans les communications, le communautaire, les loisirs et le municipal. Ils occupent plus de 350 titres d'emploi.

Compte tenu des racines historiques de la Centrale, près de 130 000 de ses membres travaillent en éducation. L'ensemble du personnel (enseignant, professionnel et de soutien) est représenté, et ce, à tous les ordres d'enseignement, des centres de la petite enfance jusqu'à l'université. Depuis les années 1980, la CSQ s'est ouverte à d'autres groupes du secteur public : c'est ainsi qu'on y retrouve de plus en plus de travailleuses et de travailleurs du secteur de la santé et des services sociaux (personnel infirmier, professionnel et de soutien, éducatrices et éducateurs) ; ceux-ci proviennent de divers milieux comme les centres d'accueil, les centres hospitaliers, les CLSC, les centres de santé et de services sociaux, les centres jeunesse et les agences de la santé et des services sociaux.

L'action de la CSQ s'inspire de sa Déclaration de principes. Celle-ci a été adoptée lors du 33^e Congrès de la Centrale. La Déclaration de principes définit la mission de la Centrale, ses valeurs, les droits et libertés qu'elle défend, ses orientations et ses pratiques.

Fédérations, regroupements et syndicats

En juin 2000 naissait la CSQ, succédant ainsi à la CEQ afin de mieux rendre compte de son évolution, de sa diversité et de son développement. La CSQ regroupe du personnel enseignant, professionnel et de soutien des commissions scolaires, des cégeps et des universités, des intervenantes en services de garde, des infirmières et du personnel du secteur de la santé et des services sociaux ainsi que des travailleuses et des travailleurs des communications, du communautaire, du loisir et du municipal. Elle compte également en ses rangs une association de personnes retraitées qui ajoute une autre dimension à sa force représentative.

C'est près de 200 000 personnes qui sont unies dans une vision commune d'un syndicalisme engagé dans la défense des valeurs d'égalité, de solidarité, de liberté et de coopération et dans la lutte contre la pauvreté, l'ignorance, l'exclusion et pour une société plus juste et plus démocratique.

L'action de la CSQ est axée sur la défense des conditions de vie et de travail de ses membres et est enracinée dans leurs préoccupations professionnelles, sociales et politiques. Les fédérations, les regroupements professionnels et leurs syndicats affiliés contribuent à l'évolution et au dynamisme de la CSQ. C'est en cela que réside le meilleur gage d'une centrale en mouvement avec son temps, au service des personnes et qui défend des valeurs progressistes.

À la CSQ, les syndicats représentant une ou plusieurs catégories de personnel se retrouvent au sein de onze fédérations et regroupements professionnels. Cette organisation favorise l'union des différentes catégories de salariés sur la base de leurs intérêts communs. Cette approche permet aussi aux fédérations et aux regroupements de bénéficier de l'indépendance nécessaire à l'établissement de leurs priorités syndicales et professionnelles. Les syndicats, réunis en fédérations ou en regroupements, peuvent ainsi se réaliser pleinement tout en participant, au sein des instances de la CSQ, à l'évolution de tous les grands dossiers sociaux et politiques.

Toutes les fédérations et tous les regroupements sont autonomes et aucun ne peut interférer dans l'action syndicale d'un autre.



Les fédérations de la CSQ

Éducation

Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ)
66 800 membres

Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ)
24 300 membres

Fédération des professionnelles et professionnels de l'éducation du Québec (FPPE-CSQ)
6 850 membres

Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ)
5 160 membres

Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)
2 950 membres

Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ)
1 100 membres

Fédération du personnel de l'enseignement privé (FPEP-CSQ)
2 660 membres

Fédération des intervenantes en petite enfance du Québec (FIPEQ-CSQ)
16 000 membres

Santé et services sociaux

Fédération des syndicats de la santé et des services sociaux (F4S-CSQ)
1 580 membres

Fédération de la santé du Québec, FSQ-CSQ
6 800 membres

Loisir et culture

Fédération du personnel du loisir, de la culture et du communautaire (FPLCC) (CSQ)
350 membres

Retraite

Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec AREQ (CSQ)

Presque 55 000 personnes forment l'AREQ. La CSQ est la seule centrale qui regroupe ses membres à la retraite dans une association leur offrant une gamme complète de services, avec droit de représentation à toutes les instances démocratiques de la CSQ et accès aux services de sécurité sociale, notamment.

Les regroupements et syndicats

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Sherbrooke (SCCUS-CSQ)
2 395 membres

Syndicat des professionnelles et professionnels de recherche de l'Université Laval (SPPRUL-CSQ)
579 membres

Association des professeurs d'enseignement clinique de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke (CSQ)
993 membres

Syndicat des responsables de formation pratique de l'Université Laval (SRFPUL-CSQ)
70 membres

Syndicat des employés en radio-télédiffusion de Télé-Québec (SERT-CSQ)
151 membres

Association des réalisateurs et réalisatrices de Télé-Québec (ARRTQ-CSQ)
24 membres

Syndicat des employées et employés de MusiquePlus (CSQ)
104 membres

Syndicat des employées et employés municipaux du Québec (CSQ)
9 membres

Groupe en cartel de négociation avec la FSE

Association provinciale des enseignantes et enseignants du Québec (APEQ)
7 100 membres

Alliance des intervenantes en milieu familial (ADIM)

Premier syndicat de travailleuses autonomes

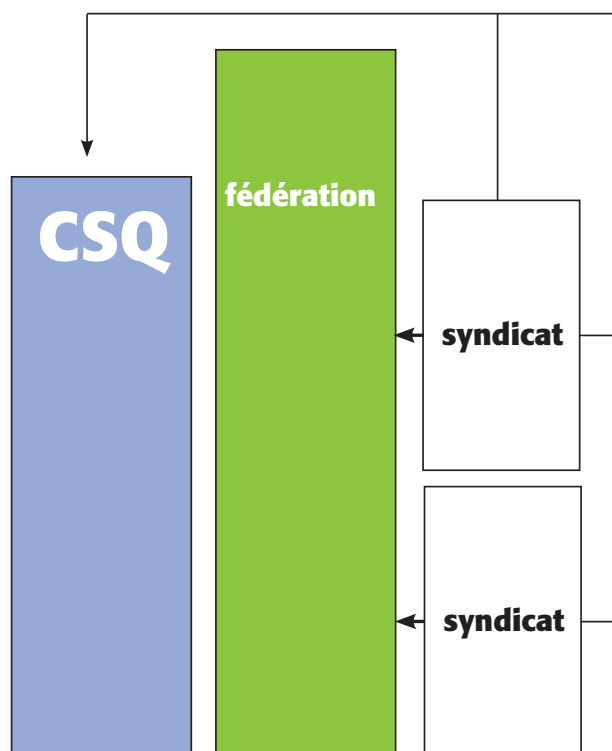
Face à l'arrivée des travailleuses et travailleurs autonomes sur le marché du travail, les organisations syndicales doivent adapter leurs pratiques traditionnelles. La CSQ a décidé d'innover en inventant un nouveau modèle de relations du travail afin de défendre les droits des intervenantes en milieu familial qui travaillent pour les centres de la petite enfance. La première association a été fondée à Laval, à l'automne 1997. À la suite d'une importante campagne de syndicalisation déclenchée à l'automne 2008 à la suite du retrait de la loi 8, la CSQ en regroupe maintenant près de 12 500 réparties dans 13 ADIM couvrant tout le territoire québécois.

Le syndicat

la cellule de base

À la CSQ, il y a différents modes d'organisation selon les groupes, soit la formule de syndicat directement affilié ou d'unité syndicale intégrée à un syndicat existant. La CSQ favorise le regroupement des syndicats en fédérations sur la base des intérêts professionnels des membres qu'elle représente. Par exemple, elle a été la première et est toujours la seule à regrouper le personnel de soutien scolaire dans une seule fédération.

Les syndicats affiliés à la Centrale jouissent d'une grande autonomie : ils détiennent leur accréditation, contrôlent leur vie interne, possèdent et administrent leurs propres biens.



Tous les syndicats ont le droit d'être représentés directement au sein des instances de leur fédération et de la Centrale. En outre, les membres sont fréquemment appelés à donner leur avis et à prendre des décisions sur les politiques majeures et sur le fonctionnement de leur organisation syndicale.

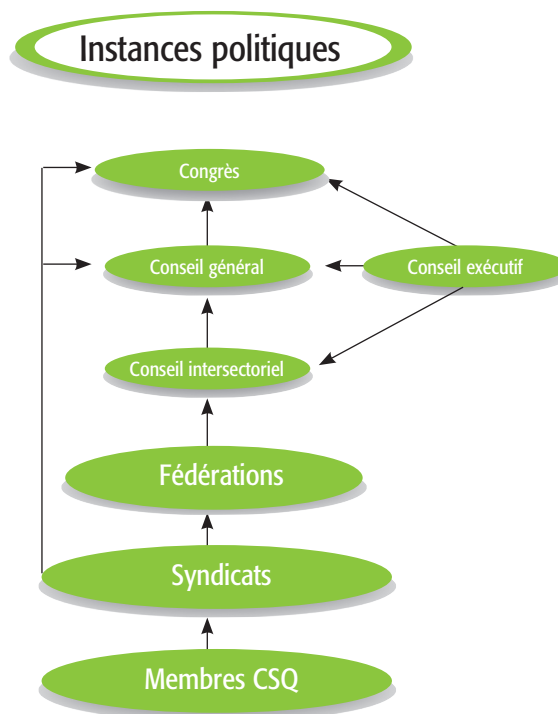
Le syndicat local constitue en fait la cellule de base de la vie démocratique à la CSQ. Son autonomie est entière et reconnue dans l'ensemble de l'organisation. L'assemblée générale est souveraine : c'est là qu'on y prend toutes les décisions importantes.

Grâce à un partage avantageux de la cotisation syndicale qui laisse la majeure partie au niveau local, le syndicat possède les moyens réels pour entreprendre et mener à terme diverses actions revendicatives et syndicales.

Des structures politiques de participation

Le Congrès

Le Congrès est l'autorité suprême de la Centrale ; il détermine les politiques générales, les objectifs majeurs, les grandes lignes d'action et les grandes priorités. Tous les syndicats sont représentés à cette instance triennale qui regroupe environ 1000 congressistes.



Le Conseil général

Le Conseil général prend le relais entre les congrès ; il précise les orientations et prend toutes les mesures nécessaires pour réaliser les décisions du Congrès général. Il adopte le plan d'action et le budget et regroupe près de 300 personnes provenant de tous les syndicats. Il se tient environ cinq fois par année.

Le Conseil exécutif

Le Conseil exécutif est l'instance exécutive de la Centrale ; il est composé de cinq personnes libérées à temps plein pour assumer la présidence, les trois vice-présidences et le poste du secrétariat et de la trésorerie.

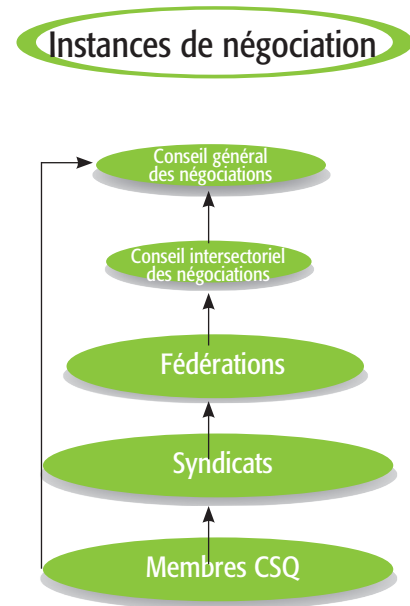
L'élection des membres du Conseil exécutif se fait lors des congrès ordinaires ; leur mandat est de trois ans. Conformément aux politiques et aux objectifs fixés par le Congrès et aux décisions du Conseil général, le Conseil exécutif assume collectivement la direction de la Centrale. À cette fin, il procède aux analyses politiques nécessaires, établit des priorités, élabore des programmes d'action et assure le contrôle politique et démocratique ; il définit et réalise des stratégies de représentation, d'intervention publique, de présence auprès des organismes affiliés et de mobilisation des membres.

Le Conseil intersectoriel

Le Conseil intersectoriel est l'instance de coordination et de décision ; il est composé d'une vingtaine de personnes qui représentent les fédérations, les regroupements, AREQ (CSQ) l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec et le Conseil exécutif de la CSQ.

Les structures de négociation

Dans les secteurs public et parapublic, la négociation des conditions de travail relève de la responsabilité du regroupement sectoriel qui voit à négocier le contenu national. À cause du caractère public et politique de cette négociation, d'une part, et à cause du rôle central que joue le gouvernement, d'autre part, la négociation des secteurs public et parapublic nécessite une action concertée, une stratégie bien articulée et des interventions publiques claires. L'action des composantes de la CSQ se doit d'être coordonnée ; cette coordination implique la négociation de certaines matières à une table commune ou en alliance avec d'autres. La négociation des secteurs public et parapublic est coordonnée par deux instances : le Conseil intersectoriel des négociations et le Conseil général des négociations.



Conseil intersectoriel des négociations (CIN)

Cette instance est composée des représentantes et des représentants des regroupements sectoriels des secteurs public et parapublic. Le CIN a pour mission de coordonner l'ensemble des négociations en matière de stratégie, des contenus, de l'information et de l'action.

Conseil général des négociations (CGN)

Cette instance se compose des représentantes et des représentants des syndicats des secteurs public et parapublic. Le CGN a pour mission de se prononcer sur toute question soumise par le CIN et sur la stratégie globale et les questions relatives à l'action et à la mobilisation. Il doit aussi adopter la demande et le règlement sur les matières intersectorielles, établir ses règles de fonctionnement et définir les objets de table commune.

Comités et réseaux

La CSQ s'est dotée de comités-conseils relevant du Conseil général pour développer ses analyses et ses orientations. Plusieurs comités organisent des réseaux regroupant des représentantes et des représentants des affiliés afin de créer un lieu d'échange, d'information et de formation pour toute question touchant l'organisation.

Comité d'action sociopolitique

Le Comité d'action sociopolitique a comme premier mandat de conseiller le Conseil général dans les décisions à prendre concernant les actions à caractère sociopolitique de la CSQ. Il doit plus particulièrement veiller à ce que les orientations politiques établies par les congrès soient respectées au Conseil général.

Comité en éducation pour un avenir viable (EAV)

Le rôle du Comité en éducation pour un avenir viable est un de réflexion, d'analyse, d'animation, de formation. Il exerce aussi un rôle conseil auprès des instances afin que les préoccupations liées à l'EAV et que les réalisations du mouvement des Établissements verts Brundtland (EVB) comme la protection de l'environnement, la conservation des ressources, la promotion de la paix, de la non-violence, de la solidarité, des droits de la personne, de la démocratie, de la coopération, du développement durable soient le plus possible intégrées aux orientations et aux pratiques de la CSQ et de ses organismes affiliés.

Comité de santé et sécurité du travail

Le Comité en santé et sécurité du travail de la Centrale est composé de cinq membres élus par le Conseil général et a le mandat général de préparer le plan d'action et les orientations du secteur de la santé et sécurité du travail. À cet effet, le Comité a, entre autres, à choisir les sessions de formation auprès des membres à prévoir à chaque année et à préparer les réseaux politiques en santé et sécurité du travail.

Le comité a pour mandat de :

- conseiller la Centrale quant aux politiques à définir en santé-sécurité ;
- faire l'étude des projets de loi et des projets de règlement en tenant compte des possibilités et des contraintes ;
- conseiller la Centrale dans la définition des priorités en santé-sécurité ;

- conseiller la Centrale dans l'établissement des programmes d'action ;
- conseiller la Centrale occasionnellement sur l'interprétation à véhiculer quant aux lois touchant la santé et la sécurité ;
- conseiller la Centrale quant à des enquêtes ou études à faire en nos rangs ;
- disposer de tout autre mandat confié par le Conseil exécutif ou le Conseil général ;
- promouvoir l'intérêt des syndicats en ce qui a trait à la santé et la sécurité des membres.

Comité des jeunes

L'action des jeunes soutenue et encouragée

À la CSQ, les jeunes ont leur comité. Ceci leur permet d'être représentés directement auprès du Conseil exécutif de la Centrale et des personnes déléguées au Conseil général. Le Comité assure également une surveillance étroite des politiques gouvernementales à l'égard des jeunes.

Le Comité des jeunes a aussi pour mandat de soutenir l'émergence d'une relève syndicale dynamique et de favoriser l'adoption de pratiques susceptibles d'accroître la participation des jeunes à tous les niveaux de la Centrale. Il veut également favoriser l'ouverture des jeunes à la coopération internationale et aux stages internationaux. Enfin, il stimule la mobilisation des jeunes particulièrement sur les questions relatives au travail, à la défense des services publics, à l'exercice des droits syndicaux, à l'équité salariale et à la conciliation famille, vie professionnelle et vie militante.

Comité de la condition des femmes

Actuellement, le Comité de la condition des femmes est composé de cinq femmes choisies par le Réseau de la condition des femmes et élues par le Conseil général. La responsable du Comité est libérée à temps plein. Elle doit, notamment, assurer la mise en œuvre du plan d'action du Comité, assurer les liens avec l'appareil ainsi que le mouvement des femmes et représenter le Comité dans certaines instances politiques. Les autres membres du Comité sont libérées au besoin en fonction des dossiers particuliers qui leur sont confiés.

Comité des droits des gais et lesbiennes

Le Comité des droits des gais et lesbiennes est composé de cinq personnes. Trois sièges sont réservés à des femmes. À défaut d'être comblés, ces postes sont ouverts à toutes et à tous, sans détermination de sexe. Ces personnes sont élues par le Conseil général et exercent un rôle de réflexion, d'analyse,

d'intervention et de représentation pour favoriser la prise en compte de la situation et des préoccupations des membres gais et des membres lesbiennes de la CSQ.

Comité des finances

Le Comité des finances se compose de cinq personnes. Sont membres d'office, mais sans droit de vote, la personne qui occupe le poste de secrétaire-trésorier et un membre du personnel occupant un poste de responsabilité administrative. Le Comité des finances assure le contrôle et la vérification du mandat d'administration confié au Conseil exécutif et à l'appareil de gestion de la Centrale.

Comité des statuts et règlements

Le Comité des statuts et règlements se compose de sept membres, dont cinq sont désignés par le Conseil général et deux, par le Conseil exécutif. Le Comité doit étudier toute proposition de modification aux statuts, de modification ou d'abrogation de règlements.

Conseil permanent de conciliation (CPC)

Le Conseil permanent de conciliation est composé de trois personnes et de deux personnes désignées à titre de substitut, choisies par le Conseil général. Lors d'un conflit entre organismes affiliés ou entre la Centrale et un organisme affilié, le Conseil permanent de conciliation a pour fonction d'amener les parties à une entente soit sur le fond, soit sur un mécanisme propre à mener un règlement.

Réseaux à l'intention des militantes et des militants de la CSQ

À l'exception du Comité des statuts et règlements et du Comité des finances, tous les comités tiennent au moins deux réseaux réguliers annuellement. Ces réseaux regroupent des militantes et des militants des différentes fédérations. Selon la conjoncture, des rencontres extraordinaires peuvent s'ajouter. Les réseaux sont des lieux privilégiés qui permettent aux membres de la Centrale de discuter de leurs préoccupations et des dossiers qui les interpellent. Ces réseaux sont des lieux d'échange d'information et de formation pour toute question touchant l'organisation. Ce sont aussi d'excellents endroits pour parfaire la formation syndicale sur des thématiques diverses.

La cotisation

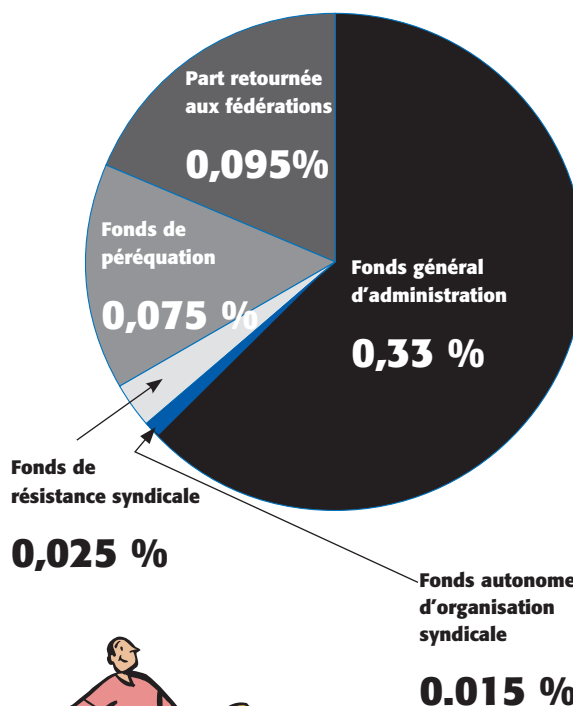
À la CSQ, le partage équitable de la cotisation syndicale permet une réelle autonomie du syndicat. Ceci correspond au besoin d'une vie militante active directement liée à notre vision du syndicalisme et à l'importance qu'il se vive d'abord localement.

La Centrale reçoit 0,54 % de la cotisation syndicale. Elle en retourne une partie (0,095 %) aux fédérations qui veulent se doter de services ; un fonds de péréquation est aussi constitué à même ce 0,54 % pour aider les petits syndicats, les syndicats en régions éloignées et les fédérations à participer à la vie démocratique de la Centrale.

La cotisation est fixée localement. La moyenne à la CSQ est de 1,63 %.

Pour ses affaires courantes, la CSQ administre un budget annuel de près de 30 millions de dollars. La Centrale dispose aussi de fonds spéciaux pour répondre à différents besoins.

Partage de la part CSQ



Un peu d'histoire

Rappel historique

Parti d'un rassemblement d'institutrices rurales, notre mouvement syndical a pris de l'essor et est rapidement devenu une force incontournable dans le débat social et politique pour faire valoir les droits des travailleuses et des travailleurs.

- 1936 L'Association catholique des institutrices rurales, qui allait devenir en 2000 la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), fut créée en 1936 par Laure Gaudreault, une institutrice scandalisée devant leurs conditions salariales et de travail. Étant donné l'emprise de l'Église sur la population et les affaires publiques, les conditions de vie du syndicalisme sont difficiles.
- 1939 Fondation de la Fédération provinciale des instituteurs ruraux.
- 1942 Fondation, par Léo Guindon, de la Fédération des instituteurs et institutrices des cités et villes.
- 1946 C'est l'époque de la « grande noirceur » au Québec. L'Union nationale, ayant à sa tête Maurice Duplessis, fait la vie dure aux syndicats. D'ailleurs, ce dernier s'acharnera à détruire l'Alliance des professeurs de Montréal, un syndicat puissant de l'époque. Malgré les volontés avouées de Duplessis, le mouvement syndical reprend des forces et se radicalise pour affronter celui qui veut les anéantir. À ce moment fusionneront les trois fédérations pour donner naissance à la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec (CIC).
- 1967 La CIC devient la Corporation des enseignants du Québec (CEQ) ; elle abandonne en même temps son caractère confessionnel et entreprend sa première négociation à l'échelle du Québec. Le gouvernement du Québec adopte sa première loi spéciale, le bill 25, qui réprimande sévèrement les enseignantes et les enseignants en grève.
- 1974 La CEQ se transforme en centrale syndicale, la Centrale de l'enseignement du Québec, et souhaite regrouper l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'enseignement public, de la santé et des services sociaux, des établissements d'enseignement privé et du loisir.
- 1988 Lorraine Pagé est élue à la tête de la CEQ ; elle devient la première femme à accéder à la présidence d'une centrale syndicale au Québec.

- 1992 La CEQ modifie l'ensemble de ses statuts, de sa structure et de ses services lors de son 33^e Congrès de juin 1992.
- 1997 À la suite d'une vaste consultation, la CEQ tient un congrès d'orientation dont les thèmes principaux sont le rapprochement mutuel des membres et de l'organisation, la refondation du syndicalisme dans chaque établissement et le renforcement des solidarités.
- 1999 Monique Richard succède à Lorraine Pagé comme présidente de la CEQ.
- 2000 Lors de son 36^e Congrès, la CEQ change de nom et devient la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) afin de mieux refléter la diversité de son membership.
- 2003 Réjean Parent est élu président lors du 37^e Congrès.

Liste des présidentes et des présidents

- 1946-1951 : Léo Guindon (5 ans)
- 1951-1965 : Léopold Garant (14 ans)
- 1965-1970 : G.-Raymond Laliberté (5 ans)
- 1970-1978 : Yvon Charbonneau (8 ans)
- 1978-1982 : Robert Gaulin (4 ans)
- 1982-1988 : Yvon Charbonneau (6 ans)
- 1988-1999 : Lorraine Pagé (11 ans)
- 1999-2003 : Monique Richard (4 ans)
- 2003- : Réjean Parent

Laure Gaudreault, grâce à son audace, à sa perspicacité et à sa ténacité, est la véritable pionnière du syndicalisme enseignant au Québec. Elle fonde, en 1936 dans Charlevoix, le premier syndicat d'institutrices rurales au Québec. Elle est, en 1946, cofondatrice et longtemps vice-présidente de la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec, devenue en 1974 la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et, aujourd'hui, depuis l'an 2000, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

Les services à la CSQ

En plus des services que se donnent les syndicats à l'aide de la part importante de cotisation qui leur appartient, ces mêmes syndicats sont assurés de services directs provenant de la Centrale grâce à l'apport de la cotisation qu'ils y envoient. Le mode d'organisation des services permet aux employées et employés de la Centrale de développer une compétence reconnue dans leur domaine spécifique. Les membres ont donc ainsi accès à une vaste expertise dans tous les domaines de pointe de l'action syndicale.

Ces services sont notamment :

Les relations du travail

- Définition des droits
- Analyse de la jurisprudence
- Arbitrage de griefs
- Application des conventions collectives

Les services juridiques

- Plaidoiries diverses en fonction du droit du travail ou d'autres législations
- Recherche juridique
- Conseils aux syndicats

Le Service de l'action terrain

Le Service de l'action terrain est composé de trois secteurs d'activités : la formation syndicale, l'action mobilisation et la coordination régionale, et l'organisation syndicale.

Le secteur de la formation syndicale vise à soutenir les personnes qui acceptent des fonctions syndicales aux divers paliers de l'organisation, à transmettre des connaissances en syndicalisme et à faire partager les valeurs et la philosophie du mouvement syndical.

Les actions et la mobilisation appuient les objectifs que la Centrale poursuit. Ceux-ci sont dictés par sa mission, soit la défense de ses membres et, plus largement, l'établissement d'une société plus équitable et plus démocratique. L'action et la mobilisation viennent également soutenir des syndicats locaux aux prises avec des situations particulières.

Même si la CSQ ne peut compter sur une structure régionale établie pour soutenir sa présence et coordonner ses actions en région, la nécessité d'accroître l'efficacité des actions de la Centrale en région est largement partagée. Un découpage du territoire en 17 régions a été adopté en 2001 et des responsables régionaux ont été désignés. Plusieurs activités se tiennent de plus en plus sur une base régionale.

Le secteur de l'organisation syndicale à la CSQ est l'axe essentiel au développement et à la consolidation de la Centrale. C'est une responsabilité qu'elle partage avec les fédérations. En trente ans, la Centrale est passée d'environ 70 000 membres à plus de 180 000 membres provenant de l'éducation, de la santé et des services sociaux, les loisirs, des communications, du communautaire et de la culture.

- Consolidation et appui organisationnel
- Développement et recrutement
- Application du Code du travail

La sécurité sociale

- Régimes de retraite (RRE, RREGOP, RRF, RRQ)
- Santé et sécurité du travail
- Assurance emploi
- Assurance collective de personnes
- Assurances automobile et habitation (RésAut)

La négociation

En négociation, la CSQ s'est dotée d'un modèle d'organisation qui favorise la participation du plus grand nombre de membres à travers toutes les étapes du processus menant à la signature d'une convention collective. Les membres sont consultés dès l'élaboration des demandes qui constitueront la base des revendications syndicales. Des consultations se font, par la suite, à chaque étape importante de la négociation.

Les membres des syndicats sont informés régulièrement de l'évolution de la négociation. La CSQ et les fédérations publient régulièrement des bulletins à l'intention des syndicats qui retransmettent l'information aux membres dans leurs bulletins locaux ou par tout autre moyen.

- Coordination nationale pour le secteur public
- Négociation institutionnelle pour le secteur privé
- Consultation des membres
- Recherche et documentation
- Services de porte-parole et de soutien aux équipes de négociation
- Défense et promotion de l'équité salariale

La formation syndicale et l'animation

Le souci de former et d'informer

Pour bien intégrer ses nouveaux membres et assurer la meilleure représentation syndicale qui soit, la CSQ consacre beaucoup d'efforts à la formation syndicale qui est une préoccupation constante et qui traverse l'ensemble de ses activités.

Des sessions de formation de base sont offertes aux membres dans le cadre d'un programme intégré de formation ;

plusieurs types de sessions sont disponibles, entre autres, pour accueillir les nouveaux syndicats, pour améliorer la connaissance de l'organisation ou encore pour améliorer la connaissance du rôle et des responsabilités des personnes élues.

Programmes de formation adaptés
Accueil des nouveaux syndicats
Formation des personnes en responsabilité syndicale
Animation de colloques et d'événements

La lutte des femmes

Composée majoritairement de femmes, la CSQ a toujours accordé une importance particulière à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Depuis sa création en 1974, le Comité de la condition des femmes a toujours eu le souci d'augmenter la participation des femmes à la vie syndicale, et cela, à tous les paliers.

Le Comité se préoccupe également de la promotion des droits et des intérêts spécifiques des femmes, particulièrement dans cette période de grandes réformes des services publics.

Plusieurs sujets restent au cœur des préoccupations du Comité et font l'objet d'une lutte constante : la discrimination, la violence et la pauvreté qui affligent plus particulièrement les femmes, la reconnaissance du travail des femmes et l'accès des filles aux emplois d'avenir.

En mouvement avec son temps, le Comité de la condition des femmes travaille conjointement avec des organisations défendant les mêmes intérêts.

Animation, promotion et formation dans les syndicats
Transformation des pratiques syndicales
Surveillance et promotion des intérêts des femmes sur le plan politique et en négociation
Intervention auprès de la jeunesse

L'action sociopolitique

Analyse de la conjoncture économique, sociale et politique
Coordination des solidarités intersyndicales, régionales et nationales
Liaison avec différentes organisations syndicales internationales

La vie professionnelle et la recherche

Études et ressources en éducation, santé, services publics, loisir, communications
Ressources économiques
Interventions pédagogiques
Éducation pour un avenir viable
Organisation de colloques
Recherche et action
Coordination d'un réseau national

Les communications

Pour assurer la participation des membres, la CSQ accorde une priorité aux communications autant internes qu'externes. Son magazine *Nouvelles CSQ*, qui paraît cinq fois par année à 112 600 exemplaires, est d'ailleurs la seule publication syndicale québécoise à être distribuée gratuitement à tous les membres. Mentionnons aussi des cahiers spéciaux sur l'éducation, la santé, de même que la revue *Options* qui traite de sujets syndicaux et sociaux de façon plus élaborée.

Pour rejoindre ses membres, la CSQ utilise des moyens plus modernes en communication. Tous les syndicats et fédérations sont rapidement informés grâce à son réseau de courrier électronique. Son Centre multimédia produit des vidéos éducatives pour appuyer l'action syndicale ou professionnelle. Le public, au même titre que ses membres, peut aussi découvrir la CSQ sur le réseau Internet www.csq.qc.net mis à jour quotidiennement afin d'être au cœur de l'actualité syndicale.

Relations publiques
Réseau de communication interne
Nombreuses publications régulières : *Nouvelles CSQ*, *Options*, *CSQ News*, Notes de recherche
Centre de documentation : bibliothèque, documents administratifs, diffusion de publications
Centre multimédia : secteurs scriptovisuel, audiovisuel et Web
Traduction en anglais des documents de la Centrale selon la politique en usage

Les services administratifs

Comptabilité
Système de perception des cotisations
Appui à l'information des syndicats
Soutien logistique informatique

Les représentations politiques

Auprès des gouvernements québécois et fédéral

Auprès des divers ministères et organismes d'État, notamment :

- Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTMO)
- Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA)

Auprès des commissions parlementaires et des autres organismes sur diverses questions en consultation

Les services techniques

Gestion des biens immobiliers

Gestion de la téléphonie

Gestion des locaux pour bureaux

Le personnel de la Centrale

En plus de ressources à l'emploi des fédérations et des syndicats sur l'ensemble du territoire du Québec, la CSQ dispose d'une équipe d'environ 170 personnes pour assurer les services aux organismes affiliés et aux membres à partir du siège social à Montréal et du bureau de Québec.

Une partie du personnel agit à titre de conseillères et de conseillers auprès de la Centrale, des fédérations et des syndicats affiliés, l'autre partie du personnel se compose d'employées et d'employés qui fournissent les services de soutien administratif et technique nécessaires au bon fonctionnement de la Centrale.

On peut trouver toute adresse de courriel en consultant le Bottin de la CSQ sur le site csq.qc.net.



Le logo de la CSQ

Au cœur du logo de la CSQ, le cercle, symbole des êtres humains. Ce cercle représente à la fois les membres de la Centrale, mais aussi les gens pour lesquels ils travaillent au quotidien. L'organisation n'est pas autocentrée, elle défend ses membres certes, mais elle le fait en prenant en compte l'intérêt des gens qu'ils servent.

Le cercle, c'est aussi la masse compacte, symbole de l'unité, de la solidarité. La spirale entoure le cercle. Elle l'entoure, car les membres sont au cœur de cette action. Mais aussi parce que le mouvement de la spirale entoure les bénéficiaires des services publics dont ils s'occupent quotidiennement.

Les membres sont donc le cœur du mouvement, mais ils sont aussi le mouvement. Ils dispensent des services à la population. Ils prennent soin des personnes, de chacune des personnes.

La CSQ, c'est également une force de progrès, une force en mouvement qui fait avancer les choses, changer les situations et évoluer la société : c'est le sens de la spirale, symbole universel du mouvement, mais également symbole de débats, d'échanges, de luttes, du dynamisme de notre Centrale.



Pour un monde écologique, pacifique, solidaire et démocratique

Les Établissements verts Brundtland (EVB)

La CSQ est devenue, en quelques années, une chef de file incontestée dans le domaine de l'éducation pour un avenir viable (EAV).

Un important réseau de personnes militantes s'est constitué et œuvre dans les écoles du Québec, des cégeps ainsi que dans certaines garderies. Au cours des prochaines années, ce sont tous les secteurs où est présente la Centrale – santé et services sociaux, loisir, communautaire, communications – qui seront appelés à se joindre au mouvement.

Les militantes et les militants du réseau des EVB ont su faire partager leur enthousiasme pour la cause environnementale à des milliers de jeunes du Québec. Des centaines de projets, tout aussi diversifiés qu'originaux et mettant en pratique la conservation et la défense de l'environnement, témoignent de l'engagement de ces jeunes.

La vision collective de la défense de l'environnement s'incarne par l'obtention du statut d'Établissement vert Brundtland. À ce jour, plus de 1000 établissements ont obtenu ce statut recherché. Riche du dynamisme et de l'expérience de son vaste réseau de militantes et de militants, la CSQ s'est donné une plate-forme d'éducation à la viabilité qui propose une vision unificatrice des volets de l'environnement, des droits, de la démocratie, de la solidarité et de la coopération.

Le Fonds de solidarité internationale

Le Fonds de solidarité internationale est une création de la CSQ et de OXFAM-Québec. L'objectif est de générer le financement nécessaire à la réalisation de projets de coopération internationale, de développement durable et d'aide humanitaire en sollicitant des dons et en constituant une banque de volontaires, principalement chez les membres de la Centrale.

Cet argent provient non seulement de contributions d'individus, de syndicats et d'associations, mais aussi de la vente de produits équitables.

**Fonds de Solidarité Internationale
OXFAM-QUÉBEC- CSQ**

Équita Commerce équitable OXFAM-Québec/CSQ

« La solidarité au quotidien ou comment changer le monde... une tasse à la fois ! »

Crée en 1997, Équita est la marque de commerce de Commerce équitable OXFAM-Québec, filiale d'OXFAM-Québec et de la CSQ. Équita vend des produits alimentaires certifiés équitables comme le café, le thé, le chocolat, le sucre, le riz et les épices.

Des campagnes de financement à saveur de solidarité

Vous cherchez un moyen de financer vos activités dans votre établissement. Vous désirez que votre projet allie solidarité locale et solidarité internationale. Vous souhaitez, en plus, soutenir la cause du commerce équitable au Québec. Enfin, vous espérez vivement que votre campagne vous rapporte les montants essentiels à la réalisation de vos activités... !!! Avec le commerce équitable, vous atteindrez tous ces objectifs !

Pour information : OXFAM-Québec – 514 925-6001
ou 1 877 925-6001

www.commerceequitable.com



Les protections RésAut CSQ

En 1986, en partenariat avec La Sécurité, devenue depuis La Personnelle, la CSQ a créé un régime facultatif d'assurances auto, habitation et entreprise pour ses membres. Chef de file en assurance de groupe, La Personnelle a démontré, au fil des ans, la fiabilité et la qualité du service offert aux membres de la CSQ et de ses organismes affiliés.

Avec Les protections RésAut CSQ, on obtient :

- des protections de qualité supérieure ;
- un service personnalisé et des conseils judicieux de spécialistes qualifiés ;
- des tarifs concurrentiels et des rabais exclusifs ;
- un service d'indemnisation accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine ;
- des modalités de paiement pratiques par prélèvements égaux sans intérêts ou par prélèvements sur le salaire sans frais, sans intérêts ;
- la participation aux bénéfices du régime ;
- l'exonération des primes du 13^e au 24^e mois d'invalidité.

Grâce aux avantages négociés par la CSQ, on peut économiser pour l'assurance habitation, automobile et l'assurance entreprise.

Pour demander une soumission et rejoindre les quelque 50,000 membres qui ont choisi ce régime, il suffit de composer le 1 888 GROUPES.

Pour en savoir plus, visitez le site Web de La Personnelle, exclusif aux membres de la CSQ et de ses organismes affiliés : www.csq.lapersonnelle.com.



POUR UN MONDE VIVANT

La Fondation Monique Fitz-Back sur l'éducation au développement durable

La Fondation Monique Fitz-Back est un organisme de bienfaisance canadien se consacrant à la promotion de l'éducation au développement durable et à un environnement viable. Elle favorise la mobilisation et l'engagement en ce sens.

La fondation a été créée afin de pérenniser l'œuvre de Monique Fitz-Back dans les domaines de l'éducation, de l'environnement et de la santé.

La fondation finance les actions de diverses organisations vouées à l'éducation et à la recherche dans les domaines du développement durable, de la viabilité, d'un environnement sain et de la santé des milieux de vie, des milieux d'apprentissage et des milieux de travail.

À travers un partenariat avec les Établissements verts Brundtland, la Fondation Monique Fitz-Back réalisera sa mission dans le domaine de l'éducation au développement durable. De plus, par l'intermédiaire du Fonds Environnement-Cancer créé par la Société de recherche sur le cancer (SRC), la Fondation Monique Fitz-Back agira dans les domaines de la santé et de la recherche portant sur un environnement viable.

Le Fonds Environnement-Cancer (FEC) a en effet pour mission de sensibiliser et promouvoir la recherche scientifique portant sur l'interrelation entre l'environnement et le développement du cancer. Il finance des projets portant sur l'exposition à des éléments cancérigènes dans l'environnement, entre autre, par la création de chaires de recherche Monique Fitz-Back.

La Fondation Monique Fitz-Back sur l'éducation au développement durable : 320, boulevard St-Joseph Est, Québec (Québec) G1K 9K7.

Publications de la Centrale

Nouvelles CSQ

Publication officielle de la CSQ, le magazine *Nouvelles CSQ* est édité depuis 26 ans et diffusé auprès de 112 600 membres. Il est réalisé par le Service des communications de la Centrale. *Nouvelles CSQ* est publié cinq fois par année et fournit une



information d'un contenu très varié : il renseigne sur les dossiers prioritaires en éducation, en santé et en services sociaux qui rejoignent les membres dans leurs préoccupations sociales ou professionnelles ; il traite des réalités quotidiennes et professionnelles des différentes catégories de membres de la Centrale. On y parle aussi de livres, d'émissions de télévi-

sion, de pièces de théâtre, de fiches pédagogiques, de services, de sessions de formation, etc.

Le magazine *Nouvelles CSQ* est aussi édité en anglais sous l'appellation CSQ News.

Cahier santé

Le Cahier santé est publié à 15 500 exemplaires et traite des problèmes particuliers et des enjeux du secteur de la santé et des services sociaux.

Cahier collégial

Le Cahier collégial est une publication de la CSQ en collaboration avec la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (F.P.S.E.S.), la Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC) et la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC). Son tirage est de 6 000 exemplaires.

Options

La revue *Options* adopte une approche thématique. Elle aborde, par exemple, des sujets tels que l'école-marketing, la violence, le néolibéralisme, le vieillissement de la population, l'éducation, etc. Elle paraît environ une fois par année.

À ces publications s'ajoutent celles des fédérations de la CSQ, des regroupements et de l'AREQ (CSQ)



www.csq.qc.net : un portail Internet adapté aux particularités et aux intérêts des syndicats affiliés

Le service Internet de la CSQ s'est donné la mission de faire connaître aux membres et à la population, le plus rapidement possible, les revendications, les décisions, les prises de position et les actions de la Centrale. Il fait en sorte de rendre disponibles, le plus tôt possible, tous les documents publics de la CSQ tels que les notes de recherche, les avis et mémoires, les lettres d'opinion, les communiqués et nos publications.

Le service Internet de la CSQ vise aussi à appuyer les fédérations et les syndicats locaux dans leurs efforts de modernisation des communications avec leurs membres par l'offre de services modernes de conception et de développement de sites Web adaptés aux besoins syndicaux.

De nouveaux renseignements sont publiés chaque jour sur le portail Internet de la CSQ. Celui-ci comprend plusieurs sites qui correspondent aux différentes réalités et divers mandats de notre organisation. Certains ont été conçus en tenant compte du secteur d'affiliation des syndicats. C'est le cas, notamment, des sites Éducation et formation et Santé et services sociaux. Quelques sites correspondent à des mandats spéciaux tels que le site du Secrétariat continental sur l'éducation et le site du Secrétariat intersyndical des services publics. D'autres ont été conçus en fonction d'une thématique particulière, comme le site CSQ International et le site Travail et Société. Enfin, certains sites sont issus de projets en rapport avec l'implication sociale et communautaire de notre organisation comme les sites des Établissements verts Brundtland, le site La Terre dans votre assiette, le site Terre comprise et le site des Plus beaux poèmes des enfants du Québec.

De plus, la CSQ propose des sites pour l'achat d'articles promotionnels, de livres et de vidéo.

Moderniser les communications des syndicats affiliés : une mission centrale

Les syndicats qui le souhaitent peuvent faire concevoir leur site Internet, à des coûts moindres que dans le secteur privé, par l'équipe du Centre multimédia de la CSQ. Ce faisant, ces syndicats ont accès aux banques de photos, de vidéos, aux manchettes quotidiennes et aux contenus spécialisés des différents sites du portail CSQ. Les sites produits par le Centre multimédia sont entièrement automatisés et comportent plusieurs outils tels que des gestionnaires de manchettes, des bannières Flash, des calendriers automatisés, des gestionnaires de diaporamas, des forums, des sondages et des plans de site automatisés. Les sites produits par la CSQ sont hébergés sur les serveurs Web de la Centrale. L'équipe du Web donne la formation nécessaire aux employés des syndicats affiliés chargés de la mise à jour des sites et assure leur encadrement. Le Centre multimédia conseille aussi les syndicats affiliés dans les choix de logiciels et des équipements nécessaires à l'entretien de leur site.

Liste des sites du portail CSQ

- www.csq.qc.net (portail d'entrée)
- www.education.csq.qc.net
- www.sante.csq.qc.net
- www.international.csq.qc.net
- www.evb.csq.qc.net
- promotions-articles.csq.qc.net
- promotions-livres.csq.qc.net
- promotions-vidéos.csq.qc.net
- www.travail.csq.qc.net
- www.securitesociale.csq.qc.net

Autres sites thématiques produits par la CSQ :

- www.sisp.qc.net
- terre.csq.qc.net
- eav.csq.qc.net/terrecomprise
- eav.csq.qc.net/terre

Quelques sites récents conçus par la CSQ pour les affiliés :

Du secteur de l'éducation

- www.lignery.csq.qc.net
- www.sem.csq.qc.net
- www.fec.csq.qc.net
- www.fppc.csq.qc.net

Du secteur de la santé et des services sociaux

- www.fsq.csq.qc.net
- www.sisneq.csq.qc.net

Vidéothèque

<http://promotions-vidéos.csq.qc.net>

La sélection de vidéo comprend des publications et des feuillets thématiques qui décrivent nos orientations, nos revendications, nos valeurs ainsi que notre appui à des causes sociales et humanitaires.



La librairie en ligne de la CSQ

promotions-livres.csq.qc.net

Dans cette librairie en ligne, on trouve des ouvrages publiés ou coédités par la CSQ. La sélection comprend des publications et des feuillets thématiques qui reflètent les orientations de la Centrale, ses revendications, ses valeurs ainsi que son appui à différentes causes sociales et humanitaires.



Articles promotionnels

Pour s'afficher en toute fierté !

Affichons notre sentiment d'appartenance à la CSQ en toute fierté ! Le service d'organisation syndicale offre plusieurs vêtements et autres objets promotionnels portant le logo CSQ.

Pour voir et choisir les articles disponibles, consultez la rubrique *Articles promotionnels* du site extranet CSQ.

Nos partenaires

Fidèle à sa mission, la CSQ prend le ferme engagement de défendre et de promouvoir les intérêts et les aspirations de ses membres. Elle s'engage à les représenter partout où c'est nécessaire.

Dans un esprit de solidarité, la CSQ s'engage à collaborer avec les organismes qui, au Québec et ailleurs, partagent des valeurs et des orientations communes.

Défense des droits des travailleurs

Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre (CCTM)

cctm.gouv.qc.ca

Le travail de la Centrale au CCTM consiste à conseiller le ministre du Travail sur les politiques et les programmes relatifs au travail et à la main-d'œuvre. La conciliation travail/famille et la productivité sont des dossiers qui nous préoccupent particulièrement.

Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

cpmt.gouv.qc.ca

Relevant du ministère du Travail, la CPMT a pour mandat de conseiller Emploi-Québec sur les grandes orientations et politiques concernant l'emploi, les programmes de main-d'œuvre et d'administrer la Loi sur la formation de la main-d'œuvre. La CSQ est représentée à divers comités de la CPMT (régime d'apprentissage, femmes, jeunes, économie sociale, adaptation de la main-d'œuvre handicapée). La CPMT a des conseils régionaux où l'on retrouve des personnes représentant des organismes affiliés à la CSQ.

Comité de retraite de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA)

carra.gouv.qc.ca

Sous la présidence de la CARRA, ce comité paritaire regroupe des personnes représentant les organisations syndicales et le Conseil du trésor. Depuis 1995, il a un pouvoir accru sur la gestion de nos régimes de retraite.

Conseil de la famille et de l'enfance

cfe.gouv.qc.ca

Le Conseil produit annuellement un rapport sur la situation et les besoins des familles et des enfants. Il développe des activités de vigilance par la production d'avis et de mémoires dans les domaines de la politique familiale, du soutien économique et de la fiscalité. Son mandat est de conseiller le gouvernement et de contribuer à l'orientation de ses politiques en faveur des familles et de l'enfance.

Conseil d'administration de la Régie des rentes du Québec (RRQ)

rrq.gouv.qc.ca

Son mandat est de voir à l'administration de la Régie et de faire des recommandations au ministre du Revenu sur le Régime des rentes du Québec.

Gestion des avoirs collectifs

Conseil d'administration de la SSQ Vie ass-collective.ssq.ca

SSQ Vie est un assureur qui offre principalement de l'assurance groupe. La CSQ recourt à cet assureur pour ses couvertures d'assurance de personnes. Elle y a le plus gros chiffre d'affaires. Le Conseil d'administration a pour mandat de voir à l'administration de l'entreprise.

Conseil d'administration du Fonds de solidarité de la FTQ fondsftq.com

Société de capital de risque pour les PME québécoises, le Fonds est voué à la création d'emplois et offre un REER avec des avantages fiscaux supérieurs. Le Fonds de solidarité FTQ contribue par ses interventions au développement économique du Québec en investissant dans tous les secteurs d'activité de l'économie.

Son conseil d'administration autorise les investissements du Fonds. La participation de la Centrale découle du protocole CSQ-FTQ et du protocole CSQ-Fonds de solidarité. Beaucoup de membres de la CSQ ont des sommes investies dans le Fonds de solidarité à titre de REER.

Caisse d'économie solidaire Desjardins

Cette institution financière, dédiée à l'économie solidaire et à la finance éthique et responsable, gère tous les comptes institutionnels de la Centrale. Le Conseil d'administration est composé de représentantes et de représentants d'organismes syndicaux, communautaires coopératifs et culturels.

La Personnelle – Les protections RésAut de la CSQ

Depuis 1986, la CSQ collabore avec La Personnelle, assurance groupe auto et habitation, afin d'offrir à ses membres et aux membres des organismes affiliés un produit d'assurance auto et habitation sur mesure : Les protections RésAut CSQ.

Le site Web de La Personnelle est exclusif aux membres de la CSQ et de ses organismes affiliés : csq.lapersonnelle.com.

Recherche

Protocole avec l'UQAM sur les services aux collectivités

Protocole entre les centrales syndicales et l'UQAM portant sur les services aux collectivités en vertu duquel des recherches et des activités de formation sont accessibles aux organisations syndicales.

Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) ulaval.ca/cpires

Le Centre a pour but de produire des recherches orientées sur l'intervention en milieu scolaire et d'en diffuser largement les résultats.

Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) ctreq.qc.ca

Créé à la suite d'une initiative du CRIRES et appuyé par la CSQ, le CTREQ a pour mission de produire différents outils s'appuyant sur la recherche dans le domaine de la réussite éducative. Il vise aussi à répondre aux divers besoins en matière d'intervention et à valoriser la recherche par le transfert.

Conseil québécois de la coopération et de la mutualité <http://www.coopquebec.coop>

Le Conseil a pour mission de favoriser l'action concertée des coopératives, d'animer la recherche et l'expérimentation de nouvelles pratiques de coopération, de favoriser l'éducation coopérative et le renforcement des secteurs coopératifs.

Solidarités

Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

ciso.qc.ca

Le CISO a pour mission l'éducation à la solidarité internationale dans les organisations syndicales ; il réalise son mandat par l'organisation de colloques, de tournées, de stages, d'outils et de sessions de formation.

Oxfam-Québec

oxfam.qc.ca

Organisation non gouvernementale de coopération et de développement international qui intervient aussi dans le domaine des secours d'urgence et de l'aide humanitaire. Son programme privilégie l'éducation, la santé et l'avenir viable et s'étend à une vingtaine de pays où elle envoie des coopérantes et des coopérants volontaires.

RECYC-QUÉBEC – Société québécoise de récupération et de recyclage

RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca

La société d'État RECYC-QUÉBEC relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Elle a pour objectifs de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. RECYC-QUÉBEC est partenaire des Établissements verts Brundtland depuis les débuts du mouvement. Son choix d'investir en éducation et auprès de la jeunesse québécoise se fonde sur la conviction que les jeunes et l'école peuvent devenir une force de transformation sociale importante pour assurer la protection de notre environnement et la conservation des ressources.

Coalitions

Collectif pour un Québec sans pauvreté

<http://www.pauvrete.qc.ca>

Coalition regroupant des organismes communautaires et des organisations syndicales visant à sensibiliser et à mobiliser la population contre les politiques néolibérales des gouvernements.

Coalition Solidarité Santé

solidaritesante.qc.ca

Cette coalition vise la défense d'un système de santé public, accessible, universel et gratuit. Elle réunit plus de cinquante organisations syndicales et communautaires.

Réseau de l'éducation publique

Réseau pancanadien qui regroupe des associations étudiantes universitaires, des syndicats du milieu universitaire, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants, le Conseil du travail du Canada et la CSQ. Prioritairement centré sur l'enseignement supérieur, il se préoccupe de la privatisation de l'éducation, de la commercialisation qui s'implante dans les établissements et de l'influence croissante des entreprises sur l'éducation.

Fédération des femmes du Québec (FFQ)

ffq.qc.ca

Cet organisme de pression politique non partisan a pour objectifs de promouvoir et de défendre les intérêts et les droits des femmes. La FFQ prend position sur différents dossiers relatifs à la condition des femmes. Elle est très active dans la lutte contre la pauvreté et l'appauvrissement des femmes et dans la défense des droits et des acquis sociaux.

Coalition Eau Secours

eausecours.org

Cette coalition pour une gestion responsable de l'eau est composée d'organisations écologiques, communautaires, syndicales, rurales et universitaires. Elle vise à mobiliser le public sur la protection des richesses aquatiques. Elle fait la promotion d'un développement viable.

Coalition contre les ateliers de misère

ciso.qc.ca/ateliersdemisere

Cette Coalition rassemble plusieurs organismes québécois provenant du milieu syndical, étudiant et de la coopération internationale. La Coalition a pour mission de sensibiliser la population du Québec à l'existence des ateliers de misère dans l'industrie du vêtement et d'agir pour une amélioration des conditions de travail dans les ateliers de misère, aussi connus sous le nom de sweatshops.

Coalition des Sans-Chemise

sans-chemise.net

Le mouvement des Sans-Chemise a vu le jour en l'an 2000, dans Charlevoix. Il regroupe les intervenants sociaux des régions qui luttent pour des améliorations à la Loi sur l'assurance-emploi.

Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC)

rqic.alternatives.ca

Coalition composée d'organisations populaires, syndicales, de coopération internationale, communautaires, environnementales et de recherche. Il a pour objectifs de proposer une vision du développement des Amériques respectueuse des droits sociaux, des droits des travailleuses et des travailleurs, des droits de l'homme et de promouvoir la démocratie, la participation, le respect de l'environnement et l'élimination de la pauvreté sur le continent. Il vise à informer et former sur l'intégration continentale, à créer des liens entre les organisations et des réseaux continentaux et à appuyer les actions qui favorisent le véritable développement. Les centrales syndicales en font partie, de même que plusieurs organisations non gouvernementales (ONG).

Solidarité rurale

solidarite-rurale.qc.ca

Solidarité rurale est une coalition visant à développer la solidarité entre les groupes de la société civile autour des enjeux de la ruralité. L'Union des producteurs agricoles (UPA) et les centrales syndicales en font partie.

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)

icea.qc.ca

L'Institut vise à promouvoir l'éducation des adultes, particulièrement en vue de faire reconnaître le droit à la formation tout au long de la vie.

Affiliations

Internationale de l'éducation (IE)

ei-ie.org

L'IE compte 29 millions de membres. Elle regroupe les organisations des travailleuses et des travailleurs de l'éducation de plus de 166 pays et territoires. Elle constitue un contrepoids syndical aux différentes organisations de la gouvernance mondiale. Elle défend la cause des travailleuses et des travailleurs de l'éducation ainsi que leurs droits syndicaux et professionnels. Elle fait la promotion de la paix, de la démocratie, de la justice sociale, de l'égalité et du respect des droits de la personne grâce au développement de l'éducation.

Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF)

csfef.org

Comité constitué d'un réseau de plus de 40 organisations syndicales de l'enseignement provenant de près de 40 pays de la Francophonie. Le Comité fait partie des organisations internationales non gouvernementales reconnues par les organisations internationales de la Francophonie. Il organise des projets de coopération internationale relatifs à l'éducation aux droits, à la citoyenneté, au renforcement des capacités des organisations syndicales et au développement de l'éducation dans la Francophonie.

Internationale des Services Publics (ISP)

world-psi.org

L'ISP regroupe les organisations de travailleuses et de travailleurs du secteur public, membres de plus de 600 syndicats répartis dans près de 140 pays. Ses 20 millions de membres œuvrent dans à peu près tous les domaines du secteur public. Elle défend la cause des membres qu'elle représente, fait la promotion des services publics. Elle constitue aussi un contrepoids syndical aux différentes organisations de la gouvernance mondiale.

Commission canadienne pour l'UNESCO

unesco.ca

L'UNESCO a pour mandat d'intervenir en éducation, en science et en culture. Chaque pays membre met sur pied une commission divisée en sous-commissions pour chacun des trois volets. La sous-commission accueille, entre autres, les intervenants du monde scolaire. Comme l'éducation est de juridiction provinciale, le Canada intervient en cette matière par le biais du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. La sous-commission intervient sur les dossiers d'éducation au Canada en rapport avec la mission de l'UNESCO.

Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) : une nouvelle alliance pour la défense des services publics

sisp.qc.net

Le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) est issu d'une entente entre la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) et le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) visant à former une nouvelle alliance pour la défense et la valorisation des services publics. La défense et la promotion des services publics offerts à la population québécoise, que ce soit dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, des services de garde ou encore les services dispensés directement par l'État, constituent des priorités pour le SISP. Le SISP regroupe 234 000 membres des trois organisations.

Confédération des éducateurs des Amériques (CEA)

Organisation syndicale continentale qui regroupe les syndicats d'enseignantes et d'enseignants du Québec et de tous les pays de l'Amérique latine. Ses objectifs sont la défense des droits du personnel de l'éducation et la promotion de l'éducation publique et gratuite.



Pour se syndiquer à la CSQ

Si vous désirez vous syndiquer à la CSQ ou si vous souhaitez obtenir des renseignements à ce sujet, communiquez avec l'équipe de l'organisation syndicale.

Organisation syndicale

Centrale des syndicats du Québec

9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3

Téléphone : **Julie Gravel** 514 356-8888, poste 2410
ou 1 800 465-0897 • Télécopie : 514 798-0455

Courriel : poursesyndiquer@csq.qc.net

Siège social – Montréal

9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3
Téléphone : 514 356-8888
Télécopie : 514 356-9999

Bureau de Québec

320, rue Saint-Joseph Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9E7
Téléphone : 418 649-8888
Télécopie : 418 649-8800

On peut trouver toute adresse de courriel en consultant le **Bottin de la CSQ** sur le site www.csq.qc.net.